



Le Mouvement pour la Santé de Tous

Communiqué de presse – Lettre envoyée à François Hollande, Président de la République
Paris, lundi 16 novembre 2015

« Monsieur le Président,

Dès l'annonce des attentats odieux qui ont ensanglanté notre pays, nous, professionnels de santé libéraux, avons interrompu le blocage sanitaire débuté le vendredi 13 novembre et massivement suivi : durement attaquée, la France avait besoin dans l'heure de tous ses soignants.

Nous avons également annulé les manifestations prévues les jours suivants pour permettre à chacun d'être à son poste au service de la population.

Pour prendre ces décisions, nous n'avons pas répondu à une injonction, cela s'imposait. C'était notre devoir de professionnels responsables, de citoyens solidaires, de patriotes mobilisés.

Devant la gravité des périls, vous avez de votre côté pris la décision rarissime de déclarer l'état d'urgence dans notre pays.

Nous attirons votre attention sur une des conséquences de ces dramatiques événements : nous, opposants au projet de loi de santé, nous trouvons actuellement privés de tous moyens d'expression. Le droit de manifester est suspendu.

Dès lors reprendre le calendrier parlementaire faisant fi de ces profonds changements, et commencer à examiner le projet de loi de santé durant la période de deuil national en vue de son adoption, est perçu comme un déni de démocratie. De plus, il n'y a aucune urgence sanitaire à voter ce texte.

Nous, professionnels de santé libéraux, vous demandons donc solennellement un report de la discussion consacrée à la deuxième lecture du projet de loi de modernisation de la santé à l'Assemblée nationale. Un moratoire reportant le vote de la loi après la Conférence nationale de santé souhaitée par le premier ministre permettrait l'instauration de la concertation qui a fait défaut jusqu'à maintenant pour l'élaboration de ce texte et le retour de la confiance avec les professionnels de santé.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération. »

Des contacts presse :

- Emeline Barbé, attaché de presse : 06 87 76 17 23 - emeline@eb-conseil.net
- Fédération Nationale des Infirmiers (FNI) - Philippe Tisserand : 06.07.68.58.10 - president@fni.fr
- Syndicat des Médecins Libéraux (SML) : Eric Henry : 06.80.25.13.12 - president@lesml.org
- Union des Chirurgiens de France (UCDF, LE BLOC) : Didier Legeais - 06 85 21 79 95 - d.legeais@me.com
- Union française pour une médecine libre (UFML) : Véronique Molières – 06 82 38 91 32 - vmolieres@bvm-communication.com

Association Syndicale des Spécialistes en Orthopédie Dento Faciale (ASSO FSDL) Collège des Médecins Stomatologistes et Chirurgiens Maxillo-Faciaux de France (CMSCFF) Confédération Nationale des Syndicats Dentaires (CNSD) □ Convergence Infirmière (Convergence Infirmière) □ Fédération de l'hospitalisation privée (FHP) Fédération des Médecins de France (FMF) □ Fédération des Syndicats Dentaires Libéraux (FSDL) □ Fédération Française des Masseurs Kinésithérapeutes Rééducateurs (FFMKR) Fédération Nationale des Infirmiers (FNI) □ Fédération Nationale des Orthophonistes (FNO) □ Organisation Nationale des Syndicats d'Infirmiers Libéraux (ONSIL) □ Syndicat des Anesthésistes Libéraux (AAL) □ Syndicat des Femmes Chirurgiens-Dentistes (SFCD) □ Syndicat des Gynécologues Obstétriciens Libéraux (SGOL) □ Syndicat des Médecins Libéraux (SML) □ Syndicats des Médecins Ostéopathes – Ostéos de France (ODF-S) □ Syndicat des Médecins Praticiens en Mésothérapie SML (SMPM) □ Syndicat des Orthoptistes de France (SOF) □ Syndicat des Biologistes (SDB) □ Syndicat Français des Spécialistes en Orthodontie (SFSO) □ Fédération Nationale des Podologues (FNP) □ Syndicat Des Opticiens Entrepreneurs (SYNOPE) □ Syndicat des Psychiatres Français (SPF) □ Syndicat Français des Allergologues (SYFAL) □ Syndicat Médical Français pour l'Exercice de la Nutrition (SyMFEN) □ Syndicat National Autonome des Orthoptistes (SNAO) □ Syndicat National de Chirurgie Plastique Reconstructrice et Esthétique (SNCPRE) Syndicat National des Chirurgiens Oraux (SNCO) □ Syndicat National de la Phyto-Aromathérapie (SNPA) □ Syndicat National des Audioprothésistes (UNSAF) Syndicat National des Auriculothérapeutes Français (SNAF) Syndicat National des Chirurgiens Urologues Français (S.N.C.U.F) Syndicat National des Dermatologues – Vénéréologue (SNDV) Syndicat National des Gynécologues Obstétriciens de France (SYNGOF) Syndicat National des Internes en Odontologie (SNIO) □ Syndicat National des Masseurs Kinésithérapeutes Rééducateurs (SNMKR) Syndicat National des

Médecins Acupuncteurs de France (SNMAF) Syndicat National des Médecins du Sport-Santé (SNMS) □ Syndicat National des Médecins Homéopathes Français (SNMHF) Syndicat National des Médecins Sexologues (SNMS) □ Syndicat National des Médecins Vasculaires (SNMV) □ Syndicat National des Odontologistes des Hôpitaux Publics (SNOHP) Syndicat National des Pédiatres Français (SNPF) □ Syndicat National des Urgentistes de l'Hospitalisation Privée (SNUHP) Union des Chirurgiens de France (UCDF) □ Union des jeunes chirurgiens-dentistes (UJCD-UD) □ Union française pour une médecine libre (UFML) Union Nationale des Etudiants en Chirurgie Dentaire (UNECD)

Les membres du « Mouvement Pour la Santé de tous » :

